

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS*Séance du 06 avril 2023***Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.****Effectif légal : 7****Procuration : 3****Présents (10) :**

Martine MAZOYER, Vice-Présidente
Philippe CORDIER, Adjoint au Maire
Myriamne BERTRAND, Conseillère Municipale
Hervé BARSSE, Conseiller Municipal
François DIOT, Conseiller Municipal
Jacqueline PASIN, Administratrice
Nathalie GEMZA, Administratrice
Roger CLAY, Administrateur
Jean-Jacques MARAND, Administrateur
Serge JENTZER, Administrateur

Excusés (3) :

Denis THURIOT, Président - procuration à Martine MAZOYER
Cécile DAMERON, Adjointe au Maire - procuration à Philippe CORDIER
Gérard FERRAND, Administrateur - procuration à Jacqueline PASIN

DEL06042023- 18**CONVENTION AUTORISANT L'ACCES DU PERSONNEL DE LA VILLE DE NEVERS ET
DU CCAS AU RESTAURANT INTER-ADMINISTRATIF DE NEVERS**

Exposé,

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article L731-2 du code général de la fonction publique ;

Considérant le souhait de prolonger la collaboration déjà engagée depuis plusieurs années avec l'Association de Gestion et d'Organisation du Restaurant Inter-Administratif (AGORA), qui permet aux agents de la Ville de Nevers et du CCAS d'accéder aux services proposés par l'association en matière de restauration, et ce en conformité avec la réglementation ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- D'autoriser les agents du CCAS à se rendre sur place, rue Charles Roy à Nevers pour prendre leur déjeuner ;
- De valider les termes de la convention ci-jointe ;
- D'autoriser le Président à signer toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité par 13 voix (dont 3 procurations).

**La Vice-Présidente,
Martine MAZOYER**

